

LE GUETTEUR

DE S^t-QUENTIN ET DE L'AISNE

Le GUETTEUR paraît, à Saint-Quentin, les LUNDI, MARDI, JEUDI et SAMEDI soir. Un Supplément de 4 pages, renfermant des Nouvelles locales, des Variétés, un Bulletin commercial, est joint au numéro du samedi soir.

Adresser les Lettres, Mandats et toutes communications concernant le journal, à M. Ch. Poëtte, DIRECTEUR-GÉRANT du Guetteur

BUREAUX	CONDITIONS	IMPRESSIONS	ABONNEMENTS	INSERTIONS
On s'abonne aux Bureaux du GUETTEUR rue Croix-Belle-Porte, 51. Les abonnements datent des 1 ^{er} et 15 de chaque mois. Tout abonnement qu'on laisse renouveler est exigible en entier.	A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le continuer doivent refuser le journal. Un franc de frais de recouvrement à domicile, lorsque l'abonnement n'est pas payé à son échéance.	TYPOGRAPHIQUES ET LITHOGRAPHIQUES Annonces légales et judiciaires	Saint-Quentin Un an 18 fr. 6 mois 9 fr. Aisne et départements limit. 30 10 France 32 11 Le dimanche seul 11	Annonces 0 fr. 35 centimes la ligne Réclames 0 40 Faits divers 0 50 Chronique locale 1

Saint-Quentin, le 27 Janvier.

Les éternelles de la politique, les hommes qui combattent le ministère Méline, ne sont pas satisfaits du vote de confiance donné lundi au ministère au sujet de l'affaire Dreyfus.

Tous ceux qui espèrent pêcher en eau trouble, les politiciens avides qui attendent impatiemment le retour au pouvoir des radicaux-socialistes qui doivent remettre entre leurs mains les administrations publiques, les faveurs et les places, sont désolés du vote de lundi.

Ils n'ont plus d'espoirs. Ils voient le ministère Méline consolidé, et ils prévoient que le pays éclairé sur leurs projets, enverra à la Chambre, lors des élections du mois de mai prochain, une majorité de républicains de gouvernement résolus à s'occuper des grandes questions d'économie politique que les interpellations sans cesse renouvelées des députés de l'extrême-gauche ont forcé la Chambre d'ajourner.

Mais si les adversaires du ministère Méline sont tout confus et tout désorientés en ce moment, les hommes d'ordre, les hommes de paix et de travail se réjouissent hautement du vote de la Chambre. Ils espèrent que la majorité comprendra désormais ses devoirs, et qu'elle saura mettre un frein aux entreprises factieuses d'une minorité contre laquelle le pays proteste et protestera davantage encore aux élections prochaines.

On peut en être sûr, les opposants systématiques, ceux qui sont moralement responsables des scènes qui ont déshonoré samedi l'enceinte législative, sont condamnés partout, dans nos villes comme dans nos villages. On s'élève et on proteste contre eux, et nous pouvons dire que ceux qui font cause commune avec eux sont condamnés par les électeurs patriotes qui veulent pour la France et la République des jours de paix et de prospérité.

Quels tristes procédés que ceux employés par les socialistes et les radicaux pour combattre le ministère Méline. Ils veulent être tout et se substituer à tout. Il ne doit y avoir qu'eux. Leurs volontés, leurs caprices, voilà quelle doit être la loi. Ils n'en veulent pas reconnaître d'autre. La séparation des pouvoirs si nécessaire pour garantir la liberté des citoyens, pour leur éviter les mesures arbitraires et tyranniques dont ils pourraient être victimes, les radicaux n'en veulent pas dès l'instant où elles les gênent, du moment où elle leur est contraire.

L'affaire Dreyfus, les discussions, les débats auxquels elle a donné lieu dans la presse et dans la tribune, ne témoignent-elle pas d'un grand désarroi moral, et même d'une audace radicale peu commune.

Le Journal des Débats le disait hier très justement. Il y a un jugement, il y en a même plusieurs, et les adversaires du ministère vou-

draient que ce ministère n'en tint aucun compte. Ils auraient voulu que M. Méline s'érigeât lui-même et lui seul en Cour d'appel ou en Cour de cassation.

« Il prononcerait, dit le Journal des Débats, en toute souveraineté, non seulement sur le passé, mais sur l'avenir ? Après s'être fait une conviction personnelle, — mais qui n'aurait pas d'autre autorité que celle d'une conviction personnelle, — sur les jugements rendus, il s'arrogerait le droit d'ouvrir ou de fermer la porte à toutes les instances, à toutes les demandes en révision qui pourraient se produire ? Quelle étrange confusion de tous les pouvoirs ! On n'avait pas encore imaginé de faire du président du Conseil le juge suprême de toutes les causes déjà jugées, ou de toutes les causes à juger. Qu'il nous soit permis de nous étonner qu'une pareille proposition ait pu venir d'un membre de l'opposition, aussi résolu, aussi intrépide que M. Goblet. Quel plus magnifique hommage pourrait-on rendre à M. Méline ? Nous, qui avons une grande, très grande confiance en M. le président du Conseil, nous n'irions pas si loin. Nous n'abandonnerions pas entre ses mains. Nous ne ferions pas de lui, chef du pouvoir exécutif, le juge unique et universel. Il a montré, d'ailleurs, qu'il serait le premier à s'y refuser : il a reculé, épouvanté, devant l'écrasante surcharge de pouvoirs et de responsabilités qu'on voulait accumuler sur sa tête ».

Et M. Francis Charmes, l'auteur de ces lignes, constatait ensuite que l'affaire Dreyfus troublait à l'excès les esprits, et qu'elle avait donné lieu, soit dans un sens, soit dans l'autre, à une propagande effrénée. L'éminent chroniqueur politique de la Revue des Deux-Mondes, constatait également, au sujet de cette affaire, que les interpellations s'étaient multipliées à la Chambre, que le Gouvernement avait été menacé, que jamais dans une affaire du même genre, de pareils procédés n'avaient été employés. Il ajoutait :

« Est-ce que jamais condamnation, même prononcée à huis-clos par un Conseil de guerre, avait déchaîné un mouvement à la fois aussi formidable et aussi tumultueux ? La rue a été troublée, ensanglantée même de l'autre côté de la Méditerranée. Il y a là, incontestablement, quelque chose d'anormal et de malsain. Ce n'est pas dans l'état d'énervement et d'exaltation où nous sommes, qu'il est possible d'examiner de sang-froid une affaire aussi délicate, et surtout qu'on peut en attendre une équitable solution. A quelque point de vue qu'on se place on n'aperçoit aujourd'hui que des impossibilités. Dans quelque voie qu'on entre, on ne rencontre que des obstacles infranchissables. L'affaire a été mal engagée, mal conduite ; elle a naturellement abouti à l'anarchie intellectuelle ; et alors, au lieu de s'arrêter pour se recueillir, ceux qui l'avaient lancée

ont voulu quand même, à force d'énergie et d'empressement, la conduire au dénouement qu'ils lui avaient fixé. En cela, ils ont été aussi maladroits que coupables. Nous faisons, bien entendu, la part des exceptions, et il y en a des plus honorables ; mais, si on regarde les choses dans leur ensemble, et telles, au surplus, que tout le monde les voit, qui pourrait nier l'exactitude de notre appréciation ? »

Mais pourquoi cette agitation ? Pourquoi ce trouble dans les esprits ? Pourquoi cette explosion de sentiments haineux, d'accusations, de suspensions ?

Certes la justice se trompe quelquefois, mais il faut croire que les juges se trompent de bonne foi, sans cela ce serait épouvantable. Voyez-vous Dreyfus innocent et condamné sans preuves ? Est-ce que cela peut être admis ? Est-ce qu'une semblable suspicion peut peser sur les membres du Conseil de guerre ?

On comprend les sentiments qui animent les amis et les membres de la famille Dreyfus. Mais pourquoi a-t-on fait de la révision en quelque sorte impossible du jugement, une affaire presqu' nationale ? C'est tout simplement parce que les haines religieuses et les passions politiques s'en sont mêlées et qu'elles sont parvenues à troubler les esprits au point de leur faire oublier les notions les plus élémentaires de la justice et du droit.

Ch. POËTTE.

Nouvelles & Informations

Lundi matin, à dix heures et demie, le ministre du commerce a inauguré les ateliers de l'Assistance par le travail, situés avenue de Versailles, 7. Le ministre a été reçu par le directeur et les principaux membres du personnel, qui lui ont fait visiter les nouvelles installations. Il a fort admiré les perfectionnements apportés et s'est retiré après avoir adressé quelques paroles d'encouragement.

Le président de la République a reçu hier après-midi M. le comte d'Haussonville, directeur de l'Académie française, Gaston Paris, secrétaire perpétuel, qui lui ont présenté MM. Théauriet et Vandal, régus tous deux, récemment, en séance publique.

Le ministre de l'Instruction publique vient de décider que les sessions d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges s'ouvriront dans tous les départements : 1^{er} Pour les garçons, le mardi 5 avril prochain ; 2^o Pour les jeunes filles, le jeudi 21 avril. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de chaque préfecture, du 1^{er} au 25 mars.

On prête au général Billot, — et c'est la parole d'ailleurs résulte de déclarations apportées, samedi, à la tribune de la Chambre, par le président du Conseil, — l'intention d'interdire formellement à tous les officiers de comparaître comme témoins, devant la Cour d'assises, dans le procès Zola. Résolu à ne se prêter à aucun scandale, le ministre de la guerre ne consentira pas à relever du secret professionnel les officiers qui pourraient être cités comme témoins. On ajoute même que le général Billot a songé à se présenter seul, et en grand uniforme, devant la Cour d'assises, pour y parler au nom de l'armée.

Un train allant de Lille à Busigny a tamponné et écrasé un individu dont l'identité n'a pu être établie jusqu'à présent. Ce terrible accident est arrivé sur la route de Douai à Somain, à l'arrêt de Masny-la-

Jandrée. On ne sait si l'on se trouve en présence d'un accident ou d'un suicide.

— M. Castelin a déposé hier sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi relative à la réduction de la taxe de consommation sur les sucres. Cette proposition de loi sera renvoyée à la commission des douanes.

— On écrit de Lausanne : M. Jacques Berner, jeune professeur à l'Université, connu par ses travaux juridiques, qui patinait dimanche sur le lac de Joux, avec deux jeunes filles, s'est noyé avec ses compagnes. Le corps de M. Berner et celui d'une jeune fille ont été retirés aujourd'hui. Cet événement a attristé les fêtes du centenaire de l'indépendance du canton de Vaud, célébrées en ce moment dans tout le canton.

— On écrit de Liège le 25 janvier : Un épouvantable incendie vient de détruire complètement la filature Pinet, située à Belle-Vaux, près Liège. Le feu s'est déclaré alors que l'usine était en pleine activité. On a dû faire sortir précipitamment les nombreux ouvriers, dont une partie a dû être sauvée par les fenêtres. Les flammes étaient activées par un vent violent. Tout s'est effondré avec un fracas épouvantable. Rien n'a pu être sauvé. Les dégâts sont énormes. De plusieurs lieues à la ronde on apercevait les lueurs du sinistre. Tous les pompiers de la région sont encore sur les lieux ainsi qu'un grand nombre de soldats.

— On annonce de Londres que l'Association des mécaniciens et le comité des Trade-Unions avaient recommandé l'acceptation des conditions des patrons. Si un accord intervient dans ce sens, il permettrait la reprise du travail le 31 janvier.

— Une dépêche de Portsmouth annonce que sur les conseils de ses médecins, Cornélius Herz est sorti hier pour la première fois depuis plus de cinq ans. Il a fait une courte promenade en voiture.

— On télégraphie de New-York : Une dépêche de la Havane annonce que les insurgés ont fait chuter à la dynamite une partie du camp espagnol de Jucoro, à l'extrémité de la Trocha. La caserne a été détruite ; beaucoup de soldats ont été tués ou sont blessés.

— On a enregistré avant-hier à Bombay 129 nouveaux cas de peste et 131 décès. Il y a dans les hôpitaux 717 pestiférés. On signale une grande augmentation dans le nombre de rats crevés. (On sait que c'est un signe d'extension de la peste.) Le nombre des cas de peste et des décès d'avant hier est double de celui de la date correspondante de l'année passée.

— Plusieurs wagons du train express allant de Berlin à Cologne ont déraillé avant-hier. D'après le Tagblatt de Herne, trois personnes ont été tuées et douze ont été blessées.

M. MÉLINE

Des tumultueuses agitations de l'heure actuelle se détache, bien en vue, entourée d'un prestige nouveau, la personnalité de M. Méline.

Voilà bientôt deux ans que le député des Vosges est à la tête du pouvoir. A ce fait, on tant de cerveaux puissants ont été frappés de vertige, M. Méline n'a fait que grandir, et chaque jour nous révèle chez cet homme d'Etat une qualité inconnue même de ses amis les plus intimes.

Nous n'avons pas ici le culte idolâtre des individus. Nous apprécions sur leurs actes et nous les appuyons sur les combats en raison de leurs rapports, en bien ou en mal, avec la cause que nous défendons ; mais nous savons reconnaître les services rendus et nous considérons comme un devoir de proclamer d'autant plus haut ces services qu'ils sont plus méconnus par la passion et les haines de parti.

Lorsqu'il fut question de M. Méline pour la présidence du Conseil, nous n'éprouvâmes, il faut bien le dire,

qu'un médiocre sentiment d'enthousiasme. Nous avions beaucoup d'estime pour ce républicain que nous avions toujours connu dans la ligne droite et en la loyauté auquel nous pouvions avoir confiance. Nous doutions qu'il pût être à la hauteur de la lourde tâche qui allait lui incomber.

M. Méline, depuis qu'il est au Parlement, s'était attaché à faire triompher une doctrine économique fort contestée par une partie notable du monde industriel, et il avait mis dans cette œuvre une opiniâtreté qui pouvait n'être que de l'obstination, sans qu'on pût en déduire que cet homme était apte à la direction générale des affaires.

Il avait été au pouvoir dans des postes secondaires où il n'avait guère pu donner sa mesure. Président de la Chambre, il avait eu contre lui son aspect malingre, sa voix grêle qui ne lui permettait pas de dominer le tumulte. Il n'avait laissé de son passage au fauteuil qu'une impression plutôt défavorable.

C'était donc à son corps défendant, sans être appuyé par aucune recommandation contingente, que M. Méline, avec un courage ressemblant à de la témérité, acceptait, pour le compte du parti modéré, de recueillir l'héritage quelque peu suspect de M. Léon Bourgeois.

Les plus indulgents considéraient cette acceptation comme un acte de dévouement méritoire, mais d'un caractère essentiellement éphémère. Le cabinet Méline leur faisait l'effet d'une transition nécessaire entre le déplorable état de choses créé par M. Bourgeois et un inconnu qu'il fallait dégaucher. Quant aux adversaires, ils annonçaient la chute du cabinet à une échéance presque immédiate.

Nous ne tardâmes pas à être fixés et à comprendre que M. Méline, dans la droiture de sa conscience et la fermeté de ses convictions, ne jouait pas un rôle, mais accomplissait une mission.

D'un coup d'œil, il avait bien jugé la situation. Il avait senti que la facilité des promesses radicales avait créé dans le pays un immense besoin d'apaisement et qu'en face des exigences grandissantes des partis révolutionnaires, celui-là servirait utilement la République qui saurait grouper sous son drapeau, dans une œuvre de commune défense, toutes les forces sociales de la nation.

Vers ce but, il orienta son action, sans se laisser détourner un seul instant et par quoi que ce fut du plan qu'il s'était tracé.

Il se présenta au pays avec un programme modeste comme sa personne, loyal comme ses intentions. Il ne se livrait ni aux longs espoirs, ni aux vaines pensées ; il ne promettait que ce qu'il savait pouvoir tenir ; mais il était résolu à tenir ce qu'il avait promis.

La netteté de son attitude, la résolution que tout le monde sentait sous chacune de ses paroles, la franchise qui résonnait en toutes ses intonations produisirent tout d'abord un certain étonnement, puis toutes les incertitudes furent bientôt dissipées. Ravis d'une transformation qu'ils n'avaient pas soupçonnée, ses amis se sentirent rassurés et comprirent la force jusque-là méconnue qui s'offrait subitement à eux. Les adversaires, désorientés, furent forcés de reconnaître que leur premier dédain n'était plus de mise et qu'ils avaient devant eux un adversaire dont l'envergure demandait autre chose que des épi-

grammes et du persiflage. De là la guerre incessante dont notre histoire parlementaire ne nous offre peut-être pas d'exemple.

Sans parler des campagnes de presse, des accusations les plus abracadabrantes qui se succédaient comme par enchantement, des tournées oratoires dans lesquelles on promenait le même et éternel réquisitoire, il ne se passait pour ainsi dire pas de jour que M. Méline ne fût appelé à la tribune pour répondre à une question ou à une interpellation.

Impossible et résolu, le Président du Conseil laissait gronder l'orage sans lui opposer autre chose que la dédaigneuse sérénité de l'homme que soutient la conscience du devoir accompli.

Jamais aucun assaut, si habilement préparé qu'il fût, si énergiquement mené qu'on le tentât, ne réussit à le prendre au dépourvu.

M. Méline n'est ni un délayeur de mots, ni un artisan de métaphores. Il ne cherche pas à éblouir ses auditeurs par des images aussi vaines dans la réalité que séduisantes dans leur sonnet. Il va droit au but, dit ce qu'il veut dire, simplement, mais nettement et avec un tel accent de franchise que ses déclarations démontrent impitoyablement toutes les boursoufflures de ceux qui essaient de le noyer sous leurs déclamations.

En voyant cet homme grêle, le visage émacié, à l'aspect maladif, gravir les marches de la tribune pour répondre à un de ses tonitruants adversaires, on tremble presque à la pensée de l'inégalité qui semble se manifester. On est vite rassuré. Sous l'aiguillon de la contradiction, le « doux Méline » se transforme, son œil plein d'éclat et de jeunesse s'illumine, son visage exprime la vie, l'énergie, sa parole s'enflamme, il trouve l'éloquence dans sa sincérité et apporte à chaque mot la conviction dans les esprits les plus prévenus.

Ce républicain, qui ne connaît jamais une défaillance, est depuis bientôt deux ans accusé de réaction et de cléricalisme. Il laisse dire. Puis, quand l'accusation prend une forme précise, il la saisit, l'étreint, la pulvérise et l'anéantit sous le ridicule, comme il l'a fait vendredi dernier, dans le superbe discours que nous analysons hier.

Voici venir la question Dreyfus, la plus délicate, la plus embrouillée, la plus passionnante qu'ait depuis longtemps connue un gouvernement. Les esprits s'échauffent, les passions s'agitent, la politique entre en scène et se propose d'exploiter les difficultés inouïes avec lesquelles le gouvernement est aux prises.

Seul peut-être M. Méline a conservé tout son sang-froid. Dès le début de l'affaire, il a pris une attitude. Cette attitude, il l'a maintenue ; elle repose sur une notion précise du devoir gouvernemental. Rien ne l'en fera départir.

A trois ou quatre reprises on l'appelle à la tribune sur cette question. Il répond toujours avec la même simplicité digne, calme, froide, mais résolue.

Ses adversaires ne se lassent pas. Ils resserrent le débat. Ils préparent un assaut suprême à la suite duquel ils sont cette fois certains de la victoire. L'attaque se produit. Elle est conduite avec habileté et prudence. M. Méline s'explique et M. Cavaignac lui-même est obligé de s'avouer vaincu, de renoncer à la lutte, en donnant ainsi au président du Conseil un

7 Feuilleton du GUETTEUR du 28 Janv. 1898

LA

Bouquetière du Pont-Neuf

Par FRANCIS TESSON

Le capitaine laissa passer sans mot dire cette première explosion d'amour filial ; quand il jugea que l'enfant, plus calme, se trouvait en état de l'entendre, il la releva, la fit asseoir dans un fauteuil, et lui dit d'une voix grave et triste :

— Maintenant, Réséda, il ne reste trois choses à vous apprendre, trois secrets à vous révéler.

— Dites, oh ! dites vite.

— D'abord, comment ce portrait se trouve entre mes mains ; c'est-à-dire comment il s'y trouvait, car dès aujourd'hui, je le remets entre les vôtres. Gardez-le, mon enfant, et que désormais il ne vous quitte plus.

— Vous êtes bon, murmura-t-elle.

— Je dois ensuite vous faire connaître votre nom véritable, et enfin pourquoi je m'intéresse tant à vous.

— Parlez ! dit-elle.

— Les preuves sont là, ajouta-t-il, en posant la main sur la cassette d'où il venait de tirer le médaillon. Vous pourriez ne pas me croire ; le lieu où nous nous trouvons n'est pas fait pour vous inspirer

confiance en moi ; aussi je ne dirai rien qui ne soit affirmé par des pièces authentiques.

Il tira de la cassette une liasse de parchemins retenus par un nœud de rubans noirs...

Au même instant un triple coup de sifflet retentit du côté de la salle où se tenaient les voleurs.

Le capitaine pâlit et laissa retomber les parchemins dans la cassette.

— Signal d'alarme, murmura-t-il, quel fâcheux contre temps ! Et que survient-il donc ?

Il courut à la porte de communication, le lieutenant Tournesol l'y attendait. Le capitaine et son second s'entretinrent à voix basse. Les nouvelles qu'apportait Tournesol étaient graves sans doute, car à chaque mot le chef des Rougets frappait du pied avec colère.

— Il n'y a pas à hésiter, murmura-t-il, le danger croît à chaque minute : conjurons-le sur l'heure, s'il en est temps encore. Je vais sortir pour travailler au salut commun. Toi, reste ici ; mais sans rien dire à personne ; que nos hommes ignorent... donne-leur un prétexte quelconque, parle d'une légère alerte, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes ; cela suffit.

— On fera de son mieux, grommela Tournesol.

Le capitaine demeura quelques secondes silencieux, le front penché, et comme absorbé par l'élaboration de quelque plan d'un enlèvement pénible.

A un mouvement que fit la bouquetière, il sursauta comme au choc d'une pile galvanique.

— Fatalité ! gémit-il ; Réséda ici, je l'avais oubliée, impossible de la faire sortir à cette heure.

Il alla à elle :

— Ma chère enfant, un devoir impérieux m'appelle au dehors. Restez. Attendez-moi. Nous terminerons au retour cette entrevue. J'ai tant de choses à vous dire encore !

— Eh quoi ! Vous me quittez.

— Pas pour longtemps. Je vous laisse sous la garde de mon lieutenant. C'est un garçon dévoué. Il sera là, derrière cette porte, à vos ordres.

— Suis-je donc prisonnière ?

— En aucune façon.

— Pourquoi ne pas m'emmener, alors ?

— Seul, je passerai sans encombre ; avec vous, impossible. A bientôt donc. Je vous laisse pour tromper l'ennui en tâtillant manuellement le portrait de votre mère.

Il sortit précipitamment. Réséda entendit le bruit d'une porte que l'on refermait ; puis les pas s'éloignèrent ; elle était seule.

Alors elle tomba à genoux, tira de son sein le médaillon qui renfermait l'image vénérée, le baisa à plusieurs reprises et pria longuement.

Quand elle se releva, elle se sentit plus forte, plus vaillante.

Peu à peu une calme langueur succéda à cette exaltation fébrile.

Le silence, la demi-obscurité qui régnait dans la chambre invitaient au repos.

Réséda fermait les paupières pour mieux songer à celle dont elle venait de contempler l'image.

Le sommeil finit par la gagner, le sommeil qui éloigne les soucis et évoque le riant mirage de l'espérance.

ROYAUTÉ

De longues heures s'écoulèrent sans nouvelles du capitaine.

Les Rougets s'impatientaient de ce retard inexplicable, et commençaient à soupçonner que le danger auquel leur chef avait fait allusion en partant était plus redoutable qu'il ne le leur avait laissé supposer.

Le lieutenant Tournesol lui-même partageait l'anxiété commune. Il arpenterait la salle souterraine à pas précipités, et tourmentait sa moustache, ce qui était chez lui l'indice d'une violente préoccupation.

Mais bientôt, voyant que la peur envahissait peu à peu toutes ces mines renfrognées, il s'écria en feignant l'insouciance :

— Allons, camarades, foin de tout souci, buvons, mangeons et faisons bonne chère ; c'est l'ordre du capitaine.

Les tables se chargèrent à nouveau de vin et de victuailles. Le garde-manger de la bande était toujours abondamment approvisionné.

Le repas, en se prolongeant, finit par dégénérer en orgie.

Les trunks, las de boire, se levèrent de table en titubant, et se livrèrent aux plus extravagants ébats.

On chantait, on hurlait, on gesticulait, on dansait, on jouait aux dés, on se querrelait, la cave offrait un de ces spectacles fantastiques tels qu'en peut rêver l'imagination d'un poète en délire.

Au plus fort du tumulte, un vif de la bande se hissa sur la table et déclama le silence.

— Frères Rougets, cria l'orateur d'une voix avinée, chevaliers ici présents, et vous chevalières, mes sœurs, vous vous amusez en famille, tandis qu'à deux pas de vous une jeune sœur s'ennuie dans la solitude. C'est honteux !

— Que veut-il dire ? demandèrent quelques auditeurs.

— N'avez-vous point remarqué la belle fille que le capitaine a enfermée dans sa chambre ?

— Oui, oui.

— Savez-vous son nom ?

— La belle demande ! Qui ne connaît Réséda, la reine des bouquetières !

— Or donc, camarades, de même qu'elle est présentement la reine des bouquetières fleuries, je vous propose de la proclamer, ceans, reine des Rougets, qui sont, sans vanterie, la fine fleur de la truanderie parisienne.

Les mains battirent à cette proposition inattendue.

— J'approuve ta motion, vieux père,

articula le lieutenant Tournesol, à qui les libations de la soirée étaient la parfaite compréhension de ses actes.

— Nous approuvons tous, répétèrent à l'unisson voleurs et voleuses ; que Réséda devienne notre reine !

— Puisque tout le monde est d'accord sur ce point, reprit le vif bandit, rien ne nous empêche de passer au couronnement.

— C'est cela, couronnons la bouquetière.

— Holà, vous autres, préparez le manteau royal ; moi, je me charge du diadème.

En un clin d'œil tout fut prêt. Le vieux, qui avait eu l'idée de cette promotion étrange, dénicha, dans un bahut gothique, une couronne de fer blanc doré, volée dans un théâtre de la foire ; les chevalières improvisèrent un long manteau, taillé d'un seul jet dans une pièce de velours écarlate, sur la rue duquel quelque mercier de la rue Saint-Denis avait sans doute pleuré toutes les larmes de ses yeux.

En guise de trône, un escabeau fût recouvert d'un splendide tapis d'Orient, sorti clandestinement de quelque noble hôtel.

Ceci fait, les aventuriers se regardèrent interdits. Les accessoires étaient prêts, mais le principal personnage manquait à la fête.

(A suivre.)

